



Escroquerie mensonge lors d'une prise participation entreprise

Par **Michel76**, le **26/08/2016** à **19:28**

Bonjour,

J'ai investi de l'argent dans une entreprise sur la base de fausses informations.
Concrètement, la boite était fortement endettée et cela m'avait été caché.

Après quelques mois d'activités, la boite a fait faillite, car tous les investisseurs potentiels ont été découragés par les dettes.

Lors des nego relatives a mon investissement:

- je n'ai pas été mis au courant des dettes
- j'ai été mis au courant de potentiels investisseurs potentiels.

J'envisage une plainte au pénal pour escroquerie avec pour base le mensonge initial sur la situation de la boite.

Pourriez vous m'indiquer si mon cas s'apparente à des cas connus et si il y a des chances de ne pas etre deboutés, de recuperer quelque chose, ou de voir l'autre partie condamnée?

Merci de votre aide.

Michel